

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS

Procès-verbal du conseil d'administration ordinaire de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis, tenu au 1534, boul. Jacques-Cartier, Mont-Joli le 23 septembre 2025 à compter de 9 h 00, sous la présidence de M. Martin Soucy.

1. Ouverture de l'assemblée

Sont présents

M. Martin Soucy	Maire de Mont-Joli	MRC de La Mitis
M. Georges Guénard	Maire de Saint-Vianney	MRC de La Matapédia
Mme Sylvie Blanchette	Mairesse d'Amqui	MRC de La Matapédia
M. Gérard Grenier	Maire de Lac-au-Saumon	MRC de La Matapédia
M. Georges Deschênes	Maire de Saint-Gabriel	MRC de La Mitis
M. Pascal Rioux	Maire de Saint-Donat	MRC de La Mitis

Sont aussi présents

M. Vincent Dufour	Directeur général	Régie
M. Joël Tremblay	Directeur général	MRC de La Matapédia
M. Martin Normand	Directeur général par intérim	MRC de La Mitis

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2025-35

Il est proposé par M. Georges Guénard, appuyé par M. Pascal Rioux et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 15 juillet 2025
4. Comptes à payer
5. Comptes à recevoir
6. Échelle salariale 2026
7. Budget 2026
8. Reconnaissance des employés 2025
9. Entente administrative – MRC de La Mitis
10. Multiplateforme - suivi
11. Collecte
- 11.1 Suivi

- 11.2 Appel d'offres pour l'acquisition de conteneurs à chargement avant - résultat
- 11.3 Appel d'offres pour la modification de conteneurs - résultat
- 12. PGMR
 - 12.1 Suivi
 - 12.2 Soumission autocollants – tarification incitative
- 13. Divers
 - 13.1 Accès administratif – Jennifer Smith
- 14. Levée de l'assemblée

3. Adoption du procès-verbal du 15 juillet 2025

Résolution 2025-36

Il est proposé par Mme Sylvie Blanchette, appuyé par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion du 15 juillet 2025 tel que présenté. Le procès-verbal ayant été transmis avec l'avis de convocation, le conseil en est dispensé de lecture.

4. Comptes à payer

Résolution 2025-37

Prélèvements	# 979 à 987	37 192.10 \$
Dépôts directs et prêts	# 500732-500761	1 286 988.57 \$
Salaires	# 501971-502010	64 718.85 \$
Total		1 388 899.52 \$

De ce montant, 8 132.56 \$ concerne les intérêts pour le projet de multiplateforme.

Il est proposé par M. Gérard Grenier, appuyé par M. Georges Guénard et résolu à l'unanimité d'accepter les comptes à payer d'août et septembre 2025 pour un total de 1 388 899.52 \$.

5. Comptes à recevoir

M. Vincent Dufour présente les comptes à recevoir au 18 septembre 2025.

6. Échelle salariale 2026

Résolution 2025-38

Il est proposé par M. Pascal Rioux, appuyé par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité d'adopter l'échelle salariale pour 2026 telle que présentée.

7. Budget 2026

Résolution 2025-39

Il est proposé par M. Gérard Grenier, appuyé par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité d'adopter le budget pour 2026 tel que présenté.

8. Reconnaissance des employés 2025

Résolution 2025-40

CONSIDÉRANT QUE la Régie a adopté un programme de reconnaissance des années de service sur une base de 5 ans;

CONSIDÉRANT QUE Steve Thibault, opérateur, a atteint 15 ans d'ancienneté en 2025.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Mme Sylvie Blanchette, appuyé par M. Pascal Rioux et résolu à l'unanimité de procéder au versement de la reconnaissance des années de service de Steve Thibault comme prévu dans le cadre du programme de reconnaissance des années de service.

9. Entente administrative – MRC de La Mitis

Résolution 2025-41

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par M. Georges Guénard et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Vincent Dufour, directeur général, à signer l'entente administrative relative à la formation de l'adjointe administrative/commis comptable avec la MRC de La Mitis.

10. Multiplateforme - suivi

M. Vincent Dufour fait la mise à jour concernant le projet de Multiplateforme de gestion des matières résiduelles de Saint-Moïse.

11. Collecte

11.1 Suivi

Suivi concernant le dossier de la gestion des collectes de matières résiduelles au niveau de la RITMR. Il y est question notamment de :

- Appels de service;

- Insatisfaction des municipalités de Ste-Angèle-de-Mérici et St-Moïse concernant le service de collecte; les dossiers sont réglés;
- Remboursement de ÉEQ.

11.2 Appel d'offres pour l'acquisition de conteneurs à chargement avant - résultat

Résolution 2025-42

CONSIDÉRANT QUE la Régie souhaite procéder au changement des conteneurs à chargement arrière sur son territoire pour des chargements avant;

CONSIDÉRANT QUE pour les conteneurs de 6 v3 et plus, la Régie a lancé un appel d'offres pour l'acquisition de conteneurs à chargement avant en remplacement des conteneurs à chargement arrière et que cet appel d'offres contenait deux lots :

- Lot #1 – Déchet
- Lot #2 - Récupération

CONSIDÉRANT QUE pour cet appel d'offres, il y a eu deux soumissionnaires conformes :

Soumissionnaire	Lot #1 – Déchet	Lot #2 – Récupération
Service Gauvin inc.	324 436,69 \$	314 821,69 \$
Villéco	250 208,60 \$	241 867,16 \$

CONSIDÉRANT QUE pour la récupération, une entente de compensation doit être conclue avec Éco Entreprises Québec (ÉEQ).

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Mme Sylvie Blanchette, appuyé par M. Pascal Rioux et résolu à l'unanimité :

- De procéder à l'adjudication du contrat pour le lot #1 – Déchet à Villéco au montant de 250 208,60 \$;
- De procéder à l'adjudication du contrat pour le lot #2 – Récupération à Villéco sous condition d'une entente de compensation à 100% par ÉEQ pour ces conteneurs.

11.3 Appel d'offres pour la modification de conteneurs - résultats

Il n'y a eu aucun soumissionnaire. Des pistes de solutions locales seront évaluées.

12. PGMR

12.1 Suivi

Suivi de la mise en œuvre du plan d'action 2024 du PGMR 2023-2029 des MRC de La Matapédia et de La Mitis. L'équipe de la RITMR travaille sur les projets suivants:

- Bac brun multilogements;
- Brigade verte;
- Ilots pour les événements
- Café-réparation;
- Tarification incitative;
- Plastiques agricoles.

12.2 Soumission autocollants – tarification incitative

Résolution 2025-43

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la tarification incitative, il y aura des vignettes autocollantes sur les 2^e bacs à déchet et plus afin d'identifier les bacs qui auront droit d'être ramassés;

CONSIDÉRANT QUE chaque vignette aura son code unique, ce qui permettra de lier une vignette à une adresse;

CONSIDÉRANT QU'une demande de prix a été faite à Alliance 9000 pour l'impression de 4760 autocollants, le nombre de vignettes ayant été estimé en fonction de différents facteurs.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Mme Sylvie Blanchette, appuyé par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité d'entériner la soumission d'Alliance 9000 au montant de 7018 \$ avant taxes pour l'impression des autocollants dans le cadre de la tarification incitative.

13. Divers

13.1 Accès administratif – Jennifer Smith

Résolution 2025-44

CONSIDÉRANT QUE la Régie doit désigner la personne responsable de la gestion financière de l'organisme afin d'assurer l'accès et la gestion des services bancaires et gouvernementaux.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par M. Georges Guénard et résolu à l'unanimité que Mme Jennifer Smith :

- Soit autorisée à titre de représentante officielle de la Régie;
- Soit habilitée à utiliser le service AccèsD Affaires de Desjardins au nom de l'organisme, avec les pouvoirs suivants :
 - Consulter les comptes et relevés;
 - Effectuer les opérations nécessaires (paiements, virements, dépôts à distance, etc.);
 - Accomplir toute autre action requise pour la saine gestion financière de l'organisme.
- Soit également autorisée à accéder aux plateformes et outils électroniques gouvernementaux (incluant, sans limitation, clicSÉCUR, Revenu Québec, le Registraire des entreprises, et tout autre portail gouvernemental pertinent) au nom de l'organisme, et à y effectuer les opérations nécessaires pour la gestion des obligations légales et administratives.

14. Levée de l'assemblée

Résolution 2025-45

Il est proposé par M. Georges Guénard de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 11 h 12.

Martin Soucy
Président

Vincent Dufour
Directeur général et secrétaire-trésorier